

Première publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
Perriard et Bossel S. à r.l., en liquidation, Montagny-près-Yverdon
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 07.09.2006
4. Echéance de préavis des créances: **09.11.2006**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Perriard et Bossel S. à r.l., en liquidation, En Chamard,
1442 Montagny-près-Yverdon
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Les créanciers sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Jean-François Laurent, Notaire
1401 Yverdon-les-Bains

(03577670)